

COMMENTAIRE DE PIÉTONS QUÉBEC

POLITIQUE DE VIABILITÉ HIVERNALE DE LA VILLE DE QUÉBEC



28 septembre 2020

Une politique plus soucieuse de répondre aux besoins des piétons

Piétons Québec se réjouit du fait que la Ville de Québec se dote d'une nouvelle Politique de viabilité hivernale. Cette nouvelle Politique représente un changement de vision et met résolument au cœur des préoccupations de la Ville le confort et la sécurité des piétons et des usagers vulnérables circulant à Québec en hiver.

D'ailleurs, les nombreuses préoccupations soulevées concernant le déneigement des trottoirs par les citoyens lors des consultations préalables semblent avoir été entendues : les normes de services pour le réseau piétonnier seront rehaussées et les publics vulnérables seront priorités. En effet, les seuils de déclenchement du déblaiement seront plus bas, plusieurs catégories de trottoirs desservant les grands générateurs de déplacements sont passées en priorité 1 et la fréquence de déblaiement sera meilleure. De plus, presque tous les trottoirs seront déneigés.

La Ville s'engage également à consacrer des efforts au déneigement des escaliers et de plusieurs liens piétonniers prioritaires, une action essentielle pour assurer le cheminement efficace et sécuritaire des piétons.

Toutes ces améliorations répondent certainement mieux aux besoins des citoyens de Québec qui se déplacent à pied, peu importe leur âge et leur niveau de mobilité.

Trouver des alternatives aux contraintes techniques

Quoique Piétons Québec est enchantée du fait que plus de trottoirs seront déneigés, il est toutefois désolant de voir que l'engagement de déneiger tous les trottoirs soit assorti d'une exception pour les trottoirs présentant certaines contraintes techniques. En effet, les trottoirs étroits ou qui comportent des obstacles ne seront déneigés que «lorsque les caractéristiques le permettent, après la fin des précipitations lors des opérations d'enlèvement de la neige». Or, plusieurs de ces trottoirs se trouvent en milieu dense, où il y a une grande concentration de piétons.

Nous invitons la Ville à expérimenter des méthodes alternatives de déneigement sur ces trottoirs, on pense au déneigement manuel par exemple, afin de permettre aux citoyens de circuler en sécurité tout l'hiver. Nous considérons aussi que l'option de transformer certaines de ces rues en rues piétonnes ou partagées, avec un déneigement adapté, doit être considérée comme une piste de solution vers des déplacements sécuritaires en toutes saisons pour les piétons et, à juste titre, faire partie de la viabilité hivernale de la Ville de Québec.

La viabilité hivernale intégrée dans la planification des aménagements

Piétons Québec est aussi très satisfaite de voir que la Ville mentionne qu'elle planifiera le «déneigement dès la phase de planification urbaine et de conception des réseaux routiers et actifs. » (Politique p.22). Il est essentiel que les futures infrastructures de la Ville soient planifiées afin d'être entretenues adéquatement en toutes saisons. Ce n'est qu'en intégrant ces

notions que la Ville arrivera à assurer un meilleur confort et une meilleure sécurité pour les piétons et permettra l'accessibilité universelle de son réseau piétonnier.

Nous apprécions aussi le désir de la Ville de faire de la Politique, une « lentille hivernale » s'appliquant sur les autres politiques. Nous pensons toutefois qu'il doit y avoir une réflexion sur les habitudes de déneigement et le matériel utilisé afin d'évaluer des options de déneigement alternatives dans certains cas, si nécessaire. En effet, lors de la conception de rues partagées, par exemple, la réduction de la largeur de la chaussée et l'ajout de mesures de modération de circulation sont essentiels. Il est entendu qu'il ne faudrait pas que le matériel et les pratiques actuelles de déneigement deviennent le point de référence pour la conception de telles infrastructures qui sont plus sécuritaires pour les piétons. La Stratégie de sécurité routière prévoit également l'ajout d'aménagements apaisant la vitesse dans les rues. Ainsi, l'acquisition de matériel plus petit et le changement des pratiques de déneigement permettant de s'ajuster à ces nouveaux aménagements doivent faire partie de la réflexion sur la viabilité hivernale de la Ville de Québec.

Sécurité des usagers de la route lors des opérations de déneigement

Par ailleurs, Piétons Québec est d'avis qu'un aspect important, concernant la sécurité lors des opérations de déneigement, doit être ajouté à la Politique de viabilité hivernale, en cohérence avec la Stratégie de sécurité routière de la Ville.

Il nous apparaît notamment essentiel de prévoir la sensibilisation des opérateurs à la vulnérabilité des piétons, en particulier lors des opérations de déneigement ayant lieu en journée, surtout aux périodes de sortie des classes des élèves.

Il serait aussi opportun de prévoir dans la Politique d'ajuster les pratiques contractuelles au besoin de sécurité: par exemple d'ajouter des normes de sécurité pour la machinerie utilisée ou d'éviter de payer au chargement de neige (ce qui peut induire un comportement moins prudent des chauffeurs de camion, voire une vitesse excessive).

Puis, la Ville devrait prévoir dans la Politique de se doter de normes détaillant les pratiques et l'équipement sécuritaires pour les opérations de déneigement effectuées en régie.

Collaboration de Piétons Québec

Finalement, nous réitérons notre soutien à la Politique de viabilité hivernale de la Ville de Québec et notre souhait de participer aux consultations et évaluations futures de la Politique. Il s'agit d'une amélioration notoire pour les déplacements à pied à Québec, en toutes saisons.

MISSION

Piétons Québec est une organisation d'intérêt public qui vise à augmenter la pratique de la marche au Québec en raison des avantages immenses, autant individuels que collectifs, de se déplacer à pied. Pour remplir sa mission, Piétons Québec concentre ses efforts à transformer les environnements urbains, réglementaires et culturels afin d'améliorer la sécurité et le confort de toutes les personnes se déplaçant à pied.

Point de convergence et de référence des citoyens et organisations impliqués et intéressés dans la défense des droits des piétons, Piétons Québec s'attache à faire évoluer les lois, normes et pratiques en faveur des piétons et à valoriser la marche comme mode de déplacement.

CRÉDITS

Rédaction et révision
Sandrine Cabana-Degani
Chloé Fortin-Côté
Jeanne Robin